

Contrôle technique poids lourds Qu'est-ce qui change en mai 2018 ?

Eclairage de DEKRA Automotive

La nouvelle Directive Européenne sur le contrôle technique qui prendra effet le 20 mai 2018 concerne également les poids lourds (véhicules de plus de 3,5 tonnes). DEKRA, leader mondial du contrôle technique, développe les changements à venir. Zoom sur ce nouveau contrôle, en chiffres et en détails.

La nouvelle nomenclature en chiffres

- Jusqu'à 157 points de contrôle,
- 9 fonctions contrôlées,
- Jusqu'à 734 défaillances constatables.

Toujours 3 niveaux de défaillances :

- **165 défaillances mineures** constatables : Le véhicule peut rouler. Il doit être réparé sans obligation de contre-visite. Incidences sur la sécurité ou l'environnement : Pas de danger.
- **413 défaillances majeures**. Soumis à contre-visite. Le véhicule peut rouler. Un délai d'un mois est laissé pour réaliser les réparations et présenter le véhicule pour une contre-visite. Incidences sur la sécurité ou l'environnement : Danger possible.
- **156 défaillances critiques** : Le véhicule ne peut plus rouler à partir de minuit le jour du contrôle. Une contre-visite est à réaliser dans un délai d'un mois. Incidences sur la sécurité ou l'environnement : Danger immédiat.

« Même s'il existait déjà trois niveaux de défaillances et une interdiction de circuler dans certains cas de défaillances, le contrôle technique des poids lourds s'enrichit et devient plus précis pour offrir toujours plus de sécurité sur les routes », ajoute Karine Bonnet, Présidente du Réseau - Directrice Générale Adjointe Marketing et Ventes DEKRA Automotive SAS.

Exemples de nouvelles défaillances constatables à compter du 20 mai 2018 :

Défaillance mineure : le frottement des pneumatiques sur les bavettes (hors élément rigide)

Défaillance majeure : le non fonctionnement ou l'absence des essuie-glaces et lave-glace

Défaillance critique : le non fonctionnement des feux Stop

Les principales évolutions

- Contrôle OBD réalisé à partir d'un nouveau logiciel¹ vérifiant la cohérence de l'allumage du témoin.
- Contrôle des feux à l'aide de nouveaux réglophares sur des zones qualifiées¹.
- Sécurisation des données informatiques en liaison avec le SIV (système réseau et nouveaux logiciels)¹.
- Nouveau contrôle visuel des composants des circuits carburant des véhicules Gaz et des fuites, nécessitant de nouveaux équipements de contrôle pour les centres².
- Évolutions des niveaux de risque pour certaines défaillances :
 - 56 % de défaillances « majeure »
 - 21 % de défaillances « critique »

Ceci augmente le nombre de points pouvant mener à une contre-visite².

En cas de mise en **contre-visite** sur la direction, le freinage, les essieux ou la suspension, ces fonctions devront être reconstruites intégralement. Ceci entraînera un allongement de la durée de réalisation de la contre-visite².

- 85 nouvelles altérations basées sur une analyse de risques liés notamment à ceux concernant les usagers de la route et l'environnement².
- Amélioration du contrôle des émissions (nouveaux opacimètres conformes à la norme NFR 10 025 2016)³.
- Meilleure protection des contrôleurs contre les particules fines et les NOX (cabines pressurisées et filtrées). *Déploiement en cours.*

¹ Depuis juin 2017

² À compter du 20 mai 2018

³ À compter du 1er janvier 2019

DEKRA, le plus grand réseau de centres de contrôle poids lourds en France

Le réseau réalise chaque année environ 410 000 contrôles poids lourds en France dans près de 160 centres accrédités COFRAC que l'enseigne compte à son actif et ce, dans toutes les régions de France. Un chiffre qui représente 36 % du marché du contrôle poids lourds. Proximité et services sont les maîtres mots du réseau.

Aussi, dans une volonté de faciliter le contrôle et d'être au plus proche de ses clients, le réseau densifie son maillage territorial afin de limiter le temps de trajet et d'immobilisation des véhicules.

Les services sont l'autre fer de lance de DEKRA Automotive, au rang desquels :

- **Des plages horaires réservées** pour une prise en charge dans les plus brefs délais
- **Le rappel d'échéance** de validité des contrôles des véhicules
- **La mise à disposition de semi-remorques chargées** pour faciliter le passage des tracteurs seuls
- **Le statut de client en compte**, qui permet de bénéficier d'avantages tels que la facturation centralisée et la création d'un numéro d'identification valable dans l'ensemble des centres DEKRA en France.
- **Un service client dédié** au 08 92 70 14 15 (0,35 €/min) pour accompagner ses clients tout au long du process.

Le Point Conseil, une solution pour les professionnels

Le Point Conseil DEKRA est un service qui s'adresse aux professionnels disposant d'un atelier de réparation poids lourds et préparant leur véhicule au contrôle technique. Il comprend :

- Le **label « DEKRA Qualité »**
- Des **outils normés de pré-contrôle** : check list de préparation en adéquation avec la réglementation et logiciel technique de préparation accessible depuis le site Internet DEKRA
- Un **logiciel « CT Analyst »** qui permet de consulter et d'imprimer les PV en ligne, de suivre les taux de contre-visite de la flotte et de connaître les défauts majeurs et récurrents (avec un comparatif national)
- La **formation** au sein des centres DEKRA, des techniciens réparateurs aux procédures de contrôle
- Des **supports d'information** pour communiquer.

Les centres de contrôle technique poids lourds DEKRA proposent ainsi un véritable service aux professionnels qui s'étend au-delà du simple contrôle de véhicule. En effet, DEKRA met tout en œuvre pour faciliter le contrôle du poids lourd, de la préparation à la prise en charge du véhicule, et ainsi accompagner le professionnel dans son quotidien.

A propos de DEKRA :

Depuis 90 ans, DEKRA s'engage pour la sécurité. Fondé en 1925 à Berlin sous le nom de Deutscher Kraftfahrzeug-Überwachungs-Verein e.V., DEKRA est aujourd'hui l'un des plus grands organismes d'expertise au monde. Filiale de DEKRA e.V., DEKRA SE gère les activités opérationnelles du groupe. En 2016, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2,9 milliards d'euros. Le groupe emploie actuellement 38 000 personnes dans plus de 50 pays sur cinq continents. Ses experts qualifiés et indépendants proposent, pour améliorer la sécurité sur la route, au travail ou à la maison, des services couvrant aussi bien le contrôle technique de véhicules, l'expertise, la gestion et le règlement de sinistres, le contrôle industriel et de bâtiments, le conseil en sécurité, le contrôle et la certification de produits et de systèmes. La vision 2025 de DEKRA, à l'occasion de son 100ème anniversaire, est d'être le partenaire global pour un monde plus sûr.

A propos de DEKRA Automotive :

Numéro 1 mondial avec 26 millions de contrôles techniques réalisés dans 30 pays, DEKRA Automotive gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec près de 1700 établissements l'ensemble du territoire national pour des contrôles techniques automobiles (1534 centres) et poids lourds (160 centres) garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité.

DEKRA Automotive gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO Auto et AUTOCONTROL et 1 enseigne DEKRA pour le poids lourds et réalise près de 6.4 millions de contrôles par an. Acteur engagé sur la sécurité routière, DEKRA Automotive poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 90 ans en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre.